



Que pensez-vous de cette conversation (résumée) ?

Par **Marc RICHARD**, le **04/06/2009** à **18:08**

- MF - Je sais bien Monsieur, je comprends très bien que c'est pas simple et qu'en plus ça complique tout parce qu'on est hors délai (NB : il faut demander la mutation avant le 28 Février). La seule solution pour nous c'est d'habiter chez mon... là où mon mari a sa maison (nous avons une petite maison en Alpes-Maritimes-Var). pas de la mauvaise volonté de ma part, c'est que financièrement je ne peux pas m'en sortir.

- JP – C'est une difficulté réelle.

- MF- Oui ; Je veux bien consentir que ce soit la seule solution, enfin la meilleure pour vous comme pour moi, d'accord, mais voilà, d'abord je ne comprends pas ce qui m'arrive, je ne comprends pas pourquoi on en arrive là et je ne pense pas mériter ça. Je n'ai jamais, jamais harcelé personne, je n'ai fait que mon Travail de Direction. Je n'ai jamais fait « Abandon de Poste » puisque quand je suis Directrice, je ne suis pas Conférencier et quand je suis Conférencier je ne suis pas Directrice.

- JP - Je pense avoir été assez clair quand même. ? (les motifs évoqués 5 jours avant sont « Harcèlement et Abandon de Poste)

- MF - Oui mais bon, c'est l'idée que vous vous êtes fait de moi. Moi je sais que je n'ai pas fait de fautes. J'ai rempli ma mission.

- JRP - Ecoutez, moi je ne peux pas vous dire autre chose que ceci : je vois le Directeur Général mercredi, les réunions avec le Directeur Général je les prépare, je vois le Directeur Général mercredi matin, donc ça veut dire que au plus tard mardi en fin d'après midi, j'ai votre lettre de démission, qui nous permet une mutation, dans le cadre du mouvement des mutations internes. Si je n'ai pas votre lettre de démission, je suis obligé de procéder à une convocation du Conseil Régional, pour lequel à ce moment là, il y a retrait de votre Agrément de Directrice, avec demande de licenciement pour faute lourde. Auquel cas, comme je vous l'ai expliqué, l'alternative c'est que dans ce cas là ce sera forcément à l'inspection du travail avec comme les motifs de harcèlement, ça va vous retomber dessus au pénal, il y a un certain nombre de gens que ça ne dérangera pas. D'autre part, comme motif c'est aussi le fait d'avoir été absente régulièrement sur le poste de Conférencier, alors il y aura forcément un signalement à notre filiale. Auquel cas cette fois c'est votre poste non pas de Directrice mais de maître-conférencier qui risque de sauter aussi.- JP - Moi savez-vous, je vais aller jusqu'au bout Madame. Si je suis obligé d'aller au retrait de votre agrément, avec licenciement pour faute lourde et signalement à notre filiale, la mutation derrière, en dehors du département de l'Alsace, elle va être chaude. Donc j'allais dire ...une démission, c'est une démission, un conflit, c'est un conflit. Donc à partir du moment où dans le cadre d'une demande de mutation, derrière il y a un retrait de votre agrément de directrice, et tout ce qui va avec sans parler des liens avec notre filiale, vous imaginez, que ça n'a pas beaucoup de chance d'avancer.

Par **ardendu56**, le **04/06/2009** à **19:20**

Marc RICHARD, bonjour

D'après ce que je comprends :

MF est accusé de harcèlement et abandon de poste. Harcèlement il y a 5 jours et plainte à un supérieur. Elle a 2 "casquettes" directrice et conférencier. Quand est en conférence, elle "abandonne" son poste de directrice.

JP lui est le "supérieur hiérarchique et profite pour la pousser, en grande douceur, vers la porte ou la case prison. Bien évidemment, MF a le choix entre être virer ou comme au Monopoly, passer par la case prison. Si MF avait demandé sa mutation dans les temps, le problème ne se poserait pas.

Bref si MF ne profite pas de sa chance et ne part pas d'elle même, c'est la case prison ET être virée pour faute lourde.

Le futur de MF est claire, dormir au frais de la société ou se retrouver au chômage, avec en prime, un déclassement grave de son statut.

Ce que je pense,

MF est dans les problèmes jusqu'au cou.

JP, qui est vraiment très aimable et très arrangeant pour MF, est un individu sans scrupule, un maître (non pas de conférence, bien qu'il parle très bien,) mais un super maître chanteur.

Pour arranger tout le monde, si MF voulait aller se faire pendre ailleurs, ça arrangerait drôlement bien JP. Il serait prêt, sans aucun doute, à accrocher lui même la corde dans le chêne, tout ça, toujours dans le même but, arranger, MF bien sûr. Car si la filiale apprenait toute cette histoire, JP serait bien embêté, lui qui est si bien placé et si estimé... Vivre dans la crainte, très peu pour JP, rien ne vaut la tranquillité.

Voilà ce que je pense à tord où à raison.

Bien à vous.